

COMMUNIQUE DE PRESSE

Deux routes bouclées dans l'Est Vaudois en raison des risques d'avalanches

En raison du risque élevé d'avalanches et de glissement de terrain, plusieurs axes routiers se situant dans l'Est Vaudois font l'objet de surveillance accrue et doivent être fermés durant la nuit de jeudi à vendredi et jusqu'à nouvel avis. Les partenaires travaillent d'arrache-pied afin de sécuriser les lieux à risque dans le but de mettre en sécurité la population.

Risque d'avalanches spontanées sur deux axes

L'axe routier reliant Lavey à Morcles doit être fermé à la circulation depuis le hameau d'Eslex depuis 23h ce soir en raison du risque d'avalanche spontanée. La commission avalanche réévaluera le risque demain matin 29 janvier à la première heure, afin d'estimer si la fermeture doit se poursuivre ou si la route peut rouvrir.

La route entre Bex et Plans-sur-Bex sera fermée depuis Fregnières jusqu'à Plans-sur-Bex à minuit, décision qui fera l'objet d'une réévaluation demain matin 29 janvier. En cas de fermeture prolongée, la population des Plans-sur-Bex pourrait être isolée et sera prise en charge par les autorités et les partenaires de l'Etat-Major Cantonal de Conduite.

Aux Diablerets, plusieurs chalets doivent faire l'objet d'une évacuation cette nuit afin de prévenir tout risque pour leurs habitants. Ces derniers sont pris en charge par les autorités et la PCi et relogés en lieu sûr.

Les autorités des communes concernées par ses diverses fermetures ont été avisées.

Risque de glissement de terrain entre Aigle et Le Seppey

L'axe routier qui relie Aigle à Le Seppey (RC 705) a connu un glissement de terrain à la hauteur des Frasses. Des travaux sont en cours afin de dévier l'amenée d'eau pour éviter de submerger la chaussée avec des matériaux. La route est toujours praticable de manière alternée, avec des feux de circulation.

Ces prochains jours, le degré d'avalanche est annoncé de niveau 4 (très marqué et critique pour les infrastructures). L'Etat-major cantonal de conduite demande à la population se trouvant dans les zones à risque d'éviter toute pratique d'activités hivernales. Il rappelle également les mesures de prévention et de prudence et prie la population de renoncer à toutes activités de loisir aussi longtemps que le risque est autant élevé.

Lausanne, le 28 janvier 2021

Renseignements : Olivia Cutruzzolà, rempl. chef communication EMCC +41 79 808 50 13